



# AVPSH

Association valaisanne  
des professionnels  
des sciences humaines

## Procès-verbal

### Assemblée générale du 29 octobre 2018, aux Arsenaux à Sion

Membres présents : Yann Decorzant, Eric Genolet, Delphine Debons, Christine Payot, Régine Pralong, Arnaud Meilland, Delphine Maret Brülhart, Morgane Gay, Bernadette Gross, Mélanie Pitteloud, Fabienne Défayes, Madline Favre, Benjamin Roduit et Laura Bottiglieri. L'assemblée générale était ouverte à toute personne intéressée. La fréquentation n'était pas très élevée (16 personnes).

Membres excusés : Pascal Ruedin (Musée cantonaux), Alain Dubois, Marie-Claude Schöpfer Pfaffen, Sophie Providoli, Marie-France Vouilloz Burnier, Célestin Tamarcaz, Marlène Hiroz Farquet, Noémie Fournier, Sabine Frey, Muriel Borgeat Theler, Emmanuel Reynard et Denis Reynard.

Les salutations d'usage de la Présidente sont suivies de la traditionnelle partie statutaire.

#### **1. Approbation du PV de l'AG du 17 octobre 2017**

Le PV de l'AG 2017 est approuvé sans commentaires.

#### **2. Renouvellement du comité**

La Présidente annonce avec regret la démission d'un membre du comité, Eric Genolet, historien, qui ne renouvelle pas son mandat. Nous regrettons bien sûr sa décision tout en la comprenant.

Les six autres membres du comité souhaitent rester en poste. Pour rappel, voici sa composition :

Delphine Debons, historienne indépendante (contemporaniste), présidente de l'association  
Laura Bottiglieri, historienne de l'art et des monuments indépendante, secrétaire  
Régine Pralong, historienne, fondatrice du bureau Affaires Classées Sàrl, caissière  
Christine Payot, historienne (médiéviste), bureau Clio Sàrl  
Arnaud Meilland, historien (médiéviste), bureau Clio Sàrl, vice-président  
Delphine Maret Brülhart, formée en travail social, politique sociale et sociologie

Le comité est reconduit dans cette composition et approuvé par acclamation.

### **3. Approbation des comptes**

#### *Analyse des comptes 2017-2018 : pertes et profits*

Du point de vue des recettes, les cotisations ont connu une importante augmentation (4'700.- cette année contre 3'130.- en 2016-2017). Ce n'est malheureusement pas lié à une importante vague de membres supplémentaires, mais au rattrapage des paiements des cotisations des années antérieures. Par rapport à l'exercice précédent, nous avons des recettes supplémentaires liées à l'organisation de nos formations et conférences, soit via la participation des participants eux-mêmes, soit via la subvention du Service des hautes écoles, que nous profitons de remercier.

Au niveau des dépenses, nous constatons que deux postes subissent des variations importantes : Conférence et formation pour une diminution d'environ 1'000.- et Informatique pour une diminution d'environ 2'000.-. La première s'explique par le coût variable des intervenants, alors que la deuxième est liée aux frais d'investissement de notre nouveau site internet, dépense que nous n'avons pas eue cette année.

L'exercice de l'association se clôture ainsi sur un bénéfice de 3'296,75.-.

#### *Analyse des comptes 2017-2018 : bilan*

Au niveau de l'actif, le solde du compte bancaire a augmenté, ce qui est lié à l'encaissement des arriérés de cotisations.

Au niveau du passif, les passifs transitoires correspondent à la facture pour la formation Speak like a TED speaker qui a été organisée fin septembre, ainsi qu'aux cotisations payées par les membres qui concernent le prochain exercice.

En tenant compte des bénéfices cumulés des années précédentes de 3'050,10.-, le résultat reporté au 30 septembre 2018 s'élève à 6'346,85.-. Les fonds propres ont donc augmenté. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'avenir financier de l'association, raison pour laquelle nous vous proposons d'approuver les comptes. Aucune question n'est posée.

Suite à la présentation des comptes par notre caissière et à la lecture des rapports de nos vérificatrices, Morgane Bianco-Gay et Muriel Borgeat Theler, l'Assemblée générale approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge aux organes responsables.

### **4. Admission de nouveaux membres**

Nous comptabilisons cinq nouvelles demandes d'adhésion en tant que membres ordinaires : Noémie Fournier, historienne ; Muriel Borgeat Theler, historienne ; Sophie Providoli, historienne de l'art (Muriel et Sophie composaient le bureau Narrabilis sàrl dont l'activité a cessé. Elles s'inscrivent comme membres individuelles.) ; Madline Favre, historienne et Christian Schiess, sociologue.

L'Assemblée les accueille par acclamation.

Le total de membres ordinaires se porte désormais à une cinquantaine. Le comité est ravi de ce succès.

## **5. Modification statutaire**

Le comité soumet à l'Assemblée la modification de l'art. 6 :

La qualité de membre ordinaire s'éteint :

1. Lorsqu'un membre cesse son activité professionnelle dans les domaines concernés ;
2. par le décès des personnes physiques ou par dissolution ;
3. par démission écrite donnée 2 mois à l'avance pour la fin de l'année civile ;
4. par l'exclusion.

Nous souhaitons ajouter un point 5 stipulant que le statut de membre ordinaire s'éteint également dans le cas de cotisations impayées depuis deux ans. L'Assemblée approuve ce changement.

## **6. Rapport d'activité 2018 et projets 2019**

Nous continuerons à concentrer nos efforts sur le développement de l'offre de perfectionnement, le conseil professionnel et la valorisation des sciences humaines notamment par le biais de nos ateliers-formations soutenus par le Service des hautes écoles. En 2018, nous avons organisé un atelier à grand succès sur le droit d'auteur, ainsi qu'une formation TED-ex. Le dernier atelier de l'année portera sur les humanités digitales. Notre partenariat avec Culture Valais se poursuit également.

Nous tenons à renforcer le réseau et l'interdisciplinarité au sein des sciences humaines, notamment par le biais de collaborations et avec d'autres institutions. Cette année, nous avons en effet mis sur pied trois ateliers de recherche en partenariat avec les Vallesiana, le CREPA et le Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums. Ce type de format permet aux chercheurs de présenter leur recherche en toute convivialité et en petit groupe.

Notre partenariat avec le Nouvelliste, par le biais des Humanités du vendredi, a commencé en août 2016 et prendra fin, sous cette forme, en décembre 2018. Ce fut une belle plateforme pour la valorisation de nos professions auprès du grand public. Nous remercions chaleureusement les différents contributeurs.

Notre participation à la Journée Portes ouvertes des Archives de l'Etat du Valais, qui a eu lieu le 4 novembre 2017, a aussi permis de se présenter au public. Outre un stand de présentation de l'association, nous avons présenté deux ateliers avec les regards croisés de professionnels de différents domaines des sciences humaines qui ont rencontré un grand succès.

Une collaboration avec Sciences Valais est probablement à envisager pour l'avenir.

La 4<sup>e</sup> édition du Festival Histoire et Cité, porté par la Maison de l'histoire de l'Université de Genève, s'agrandira en 2019 en intégrant notamment le Valais. Nous avons la chance de pouvoir participer à l'élaboration du programme de cette manifestation qui se déroulera les

29 et 30 mars à Sion. Il nous tient à cœur de cibler, à cette occasion, les écoles du secondaire II et proposerons une journée à leur attention le 29 mars.

Après cinq ans d'existence et d'activité, le comité de l'AVPSH accuse une « petite fatigue ». Il constate également une baisse de fréquentation aux ateliers, à l'AG et aux autres activités proposées. Nous sommes conscients, par exemple, que notre offre est peut-être trop destinée aux indépendants. Nous sommes à un moment charnière, à l'aube de projets ambitieux qui nécessitent engagement et ressources. Le comité éprouve dès lors le besoin de se réunir, lors d'une journée au vert, afin d'engager une réflexion de fond sur l'avenir.

## 7. Divers

Jacques Cordonier, chef du Service de la Culture, excusé à l'occasion de cette assemblée, a demandé à la Présidente de rappeler à l'Assemblée tout l'intérêt d'une association comme la nôtre, un partenaire essentiel pour le Service de la Culture car le dialogue que nous poursuivons nous permet de tenir au mieux compte de la situation, des besoins et des valeurs des professionnels des sciences humaines qui à nos yeux ont une contribution très importante au développement culturel en Valais. L'attribution du Prix culturel 2018 à Suzanne Chappaz est, au-delà de l'évidence du choix de la lauréate qui s'est imposé au Conseil de la culture et au Conseil d'Etat, un signe de la reconnaissance de cette importance.

La présidente passe ensuite la parole à M. Benjamin Roduit, membre de l'AVPSH et conseiller national, qui prononce quelques mots d'encouragement à l'association et lui formule son soutien.

En conclusion de son rapport, notre présidente remercie le comité pour son travail, ainsi que ses précieux partenaires (Service des hautes écoles, Service de la Culture, Culture Valais).

Après la partie statutaire, l'Assemblée profite d'une intervention de Mme Suzanne Chappaz-Wirthner, ethnologue, Prix culturel de l'Etat du Valais 2018.

Sion, le 14 décembre 2018



Delphine Debons  
Présidente



Laura Bottiglieri  
Secrétaire